



Dettes Ex associé minoritaire

Par **Marinette04**, le **08/02/2021** à **10:04**

Bonjour,

Je suis ex associé minoritaire d'une sarl (40 - 60). Nous avons plusieurs petites entités. L'une d'elles a coulé (je ne sais même pas pourquoi d'ailleurs). Je ne participais pas, ou très très peu, à la gestion de la société. J'y travaillais avec un contrat salarié. Mon associé, gérant de fait, n'a jamais partagé avec moi, les décisions de l'entreprise et, d'après moi, a profité de ma non connaissance pour me faire signer des documents.

Il a d'ailleurs contracté pour l'entité qui a coulé, un emprunt dont je dois aujourd'hui rembourser une partie sur mes biens propres. Une grosse somme sur décision du tribunal car la banque a demandé le remboursement.

Aujourd'hui ma situation est précaire, j'ai vendu mes parts très largement en dessous de la valeur donnée par la comptable de l'entreprise pour être tranquille.

Est-ce que aujourd'hui je peux contester cette décision ? Est-ce que je peux demander à ce que mon ex associé paie cette dette ? Si oui, comment faire ? Quelle est la procédure ?

Merci pour votre aide.

Je suis à bout.